



Revue de presse



Mardi 5 septembre 2023

Inondations à Tlemcen et El Bayadh: le président de la République présente ses condoléances.

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a adressé un message de condoléances aux familles des victimes des inondations et crues provoquées par les pluies torrentielles qui se sont abattues sur des régions des wilayas de Tlemcen et d'El Bayadh, les assurant de sa sympathie face à cette tragédie, indique lundi un communiqué de la Présidence de la République.

"Suite aux inondations et crues provoquées par les pluies torrentielles qui se sont abattues sur des régions des wilayas de Tlemcen et d'El Bayadh, entraînant des pertes humaines et des dégâts matériels, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a adressé un message de condoléances aux familles des victimes, dans lequel il leur a présenté ses sincères condoléances, les assurant de sa profonde sympathie face à cette tragédie, et priant Allah Tout-Puissant d'accorder aux victimes Sa sainte miséricorde et de les accueillir en Son vaste paradis et de prêter à leurs proches patience et réconfort. A Allah nous appartenons, à Lui nous retournons", lit-on dans le communiqué.

Conseil de la nation: ouverture de la session parlementaire ordinaire 2023-2024

Le Conseil de la nation a ouvert lundi sa session parlementaire ordinaire pour l'exercice 2023-2024, lors d'une séance plénière présidée par Salah Goudjil, président du Conseil.

La cérémonie d'ouverture s'est déroulée en présence du président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali, du Premier ministre, M. Aïmene Benabderrahmane, et des membres du gouvernement.

APN: ouverture de la session parlementaire ordinaire pour l'exercice 2023-2024

L'ouverture de cette session intervient conformément aux dispositions de l'article 138 de la Constitution et de l'article 5 de la loi organique n 16-12 du 25 août 2016 définissant l'organisation et le fonctionnement de l'APN et du Conseil de la nation, ainsi que les relations fonctionnelles entre les deux chambres du Parlement et le Gouvernement.

Goudjil appelle à renforcer le front intérieur en concrétisation de l'initiative du président de la République

Le président du Conseil de la Nation, M. Salah Goudjil, a appelé, lundi, à renforcer le front intérieur en concrétisation de l'initiative du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour relever les défis auxquels est confrontée l'Algérie.

Dans une allocution prononcée à l'ouverture de la session parlementaire ordinaire 2023/2024, M. Goudjil a mis en avant "la nécessité de renforcer le front intérieur en concrétisation de l'initiative du président de la République", affirmant que "l'Algérie a

besoin d'un front intérieur fort pour faire face aux ennemis de l'étranger qui sont, aujourd'hui, sortis au grand jour".

Le président du Conseil de la nation a également salué "la concrétisation par le président de la République de ses 54 engagements, sur la base desquels il a tendu la main à tous pour l'édification de l'Algérie nouvelle", ajoutant que "le premier de ces engagements s'est concrétisé avec l'amendement de la Constitution, permettant ainsi de donner tout son sens à la pratique démocratique et au droit d'expression, tout en préservant le caractère social de l'Etat algérien".



L'encadrement des importations vise à renforcer la production et l'économie nationales.

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni a affirmé, lundi à Alger, que l'encadrement des importations visait à servir la production et l'économie nationales notamment après l'installation du Conseil supérieur de régulation des importations par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

"Lorsqu'il y a possibilité de fabriquer un produit en Algérie, qui soit générateur de richesses et d'emplois, elle doit être saisie pour mieux renforcer l'économie nationale", a déclaré le ministre en marge de l'ouverture de la session parlementaire ordinaire 2023/2024 au Conseil de la nation.

Le Conseil supérieur de régulation des importations vise à "orienter les fonds des importations vers la production nationale et partant, renforcer la production locale" a affirmé M. Zitouni.

"Nous ne pouvons pas se passer de l'importation notamment lorsqu'il s'agit de produits non fabriqués localement", à l'instar de tous les pays du monde, a estimé le ministre.

Soulignant que le dossier des importations n'était pas un sujet "tabou" s'il sert l'économie nationale, le ministre a affirmé que l'importation ne doit pas être "une culture" chez les importateurs qui sont appelés, en revanche, à s'orienter vers la production locale de ce qu'ils importent.

Concernant la spéculation, M. Zitouni a souligné que " la lutte contre ce fléau se poursuivra, non seulement à travers un traitement purement sécuritaire et juridique, mais aussi par un traitement économique parallèlement à la stricte application de la loi".

Il a précisé, à cet égard, que la disponibilité et la préservation de la production nationale contribuaient également à endiguer la spéculation, considérant que la "lutte contre ce phénomène est aussi une approche participative entre les commerçants, les associations professionnelles, les producteurs et les industriels".

Le ministre a estimé que les prix des produits de large consommation sur le marché local sont relativement bas "par rapport aux marchés internationaux, d'autant que l'Etat subventionne ces produits".

Dans une déclaration à la presse en marge de l'ouverture de la session parlementaire ordinaire de l'Assemblée populaire nationale, M. Zitouni a affirmé que le ministère œuvrait à élaborer une série de décisions visant à plafonner les marges bénéficiaires de certains produits de large consommation.

Le ministre affirmé que ces décisions découlaient des lois de la République, notant que le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations visait à les généraliser sur divers matériaux de large consommation.



Non-adhésion de l'Algérie aux BRICS : «Le plus important ce sont nos relations bilatérales».

La non-adhésion de l'Algérie aux BRICS continue de susciter des réactions. C'est le président du Conseil de la nation, Salah Goudjil, qui vient de réagir, affirmant que ce sont les relations bilatérales avec ces pays qui comptent le plus.

« Etre dans les BRICS ou non, ce qui importe ce sont les relations bilatérales avec ces pays », a-t-il affirmé, ce lundi, en marge de l'ouverture de la session parlementaire 2023/2024, signalant que cette année est « l'année de parachèvement des réformes engagées ». La déclaration du président du Conseil de la nation intervient, faut-il le signaler, après celle du ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger.

Ahmed Attaf a en effet mis en avant les relations bilatérales avec les pays membres des BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud), affirmant que l'Algérie va continuer à défendre les choix et les principes de sa politique étrangère, à savoir la multipolarité dans les relations internationales et le rétablissement de la coopération multilatérale avec ces pays amis, qualifiés aussi d'alliés de l'Algérie. Cela va se faire dans un autre cadre de coopération autre que le groupe des BRICS.

Le ministre des Affaires étrangères, qui s'est exprimé la semaine dernière devant la presse, a fait savoir que l'Algérie a voulu, à travers sa volonté d'intégrer ce groupe, « ajouter un nouveau cadre de coopération pour défendre ses principes mais cela ne s'est pas fait ». Il a,

de ce fait, affirmé que « l'Algérie va continuer à défendre ces choix avec nos alliés dans d'autres cadres, à l'instar du Conseil de sécurité et du Mouvement des non-alignés », rappelant la position de l'Algérie qui a, de tout temps, a-t-il précisé, plaidé en faveur de la multipolarité dans les relations internationales, des rapports équitables, de la sécurité internationale et du rétablissement de la coopération multilatérale.

La position de l'Algérie avait aussi été exposée par le ministre des Finances, Laaziz Faid, lors du 15e sommet des BRICS, où il avait affirmé que l'Algérie a été parmi les premiers pays à plaider pour un nouvel ordre économique mondial. « L'histoire témoigne que l'Algérie a été parmi les premiers pays à plaider pour l'instauration d'un nouvel ordre économique mondial plus juste », avait-il dit, signalant que « l'Algérie a pris acte de la décision annoncée par les dirigeants des BRICS, qui avaient invité six nouveaux pays à rejoindre le groupe en tant que première étape, avec la perspective d'ouvrir la voie à d'autres pays dans un avenir proche ».

L'Algérie avait, rappelons-le, déposé officiellement sa demande d'adhésion au groupe des Cinq au mois de mai dernier et sa demande a reçu le soutien de trois pays, à savoir la Russie, la Chine et l'Afrique du Sud. Les BRICS ont intégré six nouveaux pays, à savoir les Emirats arabes unis, l'Arabie saoudite, l'Egypte, l'Argentine, l'Ethiopie et l'Iran.



Réformes bancaires en cours : meilleur niveau d'investissements étrangers

Le dossier de l'investissement va «atterrir» de nouveau au Parlement. L'Algérie enregistre, à la faveur de la nouvelle loi, un regain d'intérêt des investisseurs. Le rôle de l'investissement direct étranger (IDE) est devenu de plus en plus important pour la croissance du pays, en ce sens qu'il permet de créer de l'emploi, stimuler le développement économique, favoriser les transferts de connaissances et de technologies.

Pour Mohamed Abdelaziz Benkamla de l'université d'Oran-2, «les autorités publiques ont encore de grands efforts à faire pour mettre à niveau un système bancaire». Le nombre de banques privées «a certes augmenté, mais elles ne représentent que 6 % du marché». En effet, relève l'universitaire, le système bancaire « ne semble pas être en mesure de garantir les opérations financières relatives aux investissements ». Cependant, l'adoption récente de l'ordonnance modifiant la loi sur la monnaie et le crédit par la Banque d'Algérie, « va permettre de renforcer la sécurité financière, et améliorer nettement le système de paiement et la qualité du marché ». Il est à noter que depuis le processus de réforme bancaire de 2000, l'environnement bancaire et financier s'est certes amélioré du point de vue des investisseurs étrangers. Parmi les réformes les plus importantes : l'ordonnance de 2001 et la création de nouvelles institutions, des étapes décisives dans l'amélioration du cadre de l'investissement et la mise

en valeur des potentialités dont dispose le pays. Par ailleurs, le gouvernement a mis en place en 2001 un programme de soutien à la relance économique (PSRE) d'une enveloppe de 525 milliards de dinars (environ 7 milliards de dollars) sur 4 ans qui a déjà donné des résultats encourageants. Depuis 2020, d'importants engagements ont été entrepris. Des projets d'envergure sont en cours. « La performance du secteur bancaire est solide, affichant une forte croissance avec des excédents budgétaires extérieurs importants », souligne l'universitaire. Dans le même registre, Benkamla assure que « la stabilité et la solidité du secteur bancaire et financier algérien assurent une garantie de rapatriement de dividendes, et traduit une volonté de respecter ses engagements internationaux ». Aussi, la hausse des cours du pétrole a permis à l'Algérie de renforcer encore plus sa position extérieure. En chiffres, l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) a affirmé, en février dernier, que le nombre des projets inscrits au niveau du guichet unique des grands projets et des investissements étrangers est de 35 projets, parmi lesquels figurent 26 projets d'investissements directs étrangers (IDE), dont 15 en partenariat avec des Algériens.

Fouad Irnatene



Réunion des bureaux des deux chambres du Parlement et de la représentante du Gouvernement : l'ordre du jour de l'actuelle session parlementaire arrêté.

Le président du Conseil de la nation, M. Salah Goudjil, et le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Ibrahim Boughali, ont coprésidé, hier, une réunion regroupant les bureaux des deux chambres du Parlement, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar, pour arrêter l'ordre du jour de la session parlementaire ordinaire 2023-2024, a indiqué un communiqué de la chambre haute du Parlement.

Cette réunion, qui s'est déroulée au siège du Conseil de la nation, "intervient conformément aux dispositions de l'article 15 (alinéa 1) de la loi organique 16-12, modifiée et complétée, définissant l'organisation et le fonctionnement de l'APN et du Conseil de la Nation, ainsi que les relations fonctionnelles entre les deux chambres du Parlement et le Gouvernement", précise le communiqué. A l'entame de la réunion, M. Goudjil a relevé "l'importance de la coordination et de la complémentarité entre les deux chambres du Parlement, qui se doivent de réviser, lors de cette session, leurs règlements intérieurs en adéquation avec la Constitution du 1er

novembre 2020 et avec la spécificité, la nature et les tâches législatives et de contrôle de chaque chambre". A ce titre, il a souligné la nécessité de "hiérarchiser et définir les priorités lors de l'examen des projets de loi", affirmant partager l'avis du président de l'APN qui a mis en avant la priorité accordée aux projets de loi portant codes communal et de wilaya, de nature à "consacrer véritablement le principe de décentralisation". Le président du Conseil de la nation a, en outre, réaffirmé la nécessité de "redynamiser le rôle de la diplomatie parlementaire dans la défense des causes de la Nation", rappelant en même temps "la réunion de coordination tenue dernièrement avec les services du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, qui vise à consolider davantage la coordination entre les deux pouvoirs exécutif et législatif". A cette occasion, M. Boughali a indiqué, de son côté, que l'ordre du jour des travaux de la session actuelle sera "intense, ajouté aux deux règlements intérieurs de chaque Chambre, avec la Déclaration de politique générale du Gouvernement et certains projets de loi qui peuvent être soulevés par le gouvernement", ce qui requiert, a-t-il dit, "un grand effort ". Dans ce cadre, il a appelé à l'impératif de "fixer" les priorités, lors de l'examen de certains projets de loi, exprimant le souhait de voir les deux projets de code communal et de wilaya adoptés "dans les brefs délais", au vu de leur "grand impact sur le déroulement des projets de développement sur le plan local", a-t-il expliqué. M. Boughali a, enfin, fait part de "sa disponibilité à œuvrer à la relance de la coordination avec le Conseil de la nation au volet législatif", ainsi que pour "la diplomatie parlementaire et tout ce qui a trait aux missions d'information provisoires, en vue d'éviter les visites répétées dans les mêmes wilayas".

Dans son allocution, la ministre des Relations avec le Parlement, représentante du gouvernement, a salué "les pas franchis par l'Algérie dans le contexte des orientations du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, vers un avenir prometteur", appelant à "travailler main dans la main et à rejeter les différends et la division en vue de se dresser tel un rempart contre les ennemis de l'Algérie". La ministre a, en outre, fait état d'une liste de projets de loi déposés actuellement auprès de l'APN, ainsi que de projets de loi qui peuvent constituer l'ordre du jour des travaux de la session parlementaire ordinaire 2023/2024. Mme Azouar a également relevé que "des départements ministériels s'attellent actuellement à la préparation et à l'élaboration d'autres projets de loi qui peuvent s'ajouter à la liste de ces projets de loi", indiquant que "le gouvernement se réserve le droit d'affirmer que certains projets de loi peuvent revêtir le caractère d'urgence, et ce conformément à la loi organique régissant les relations fonctionnelles entre le Parlement et le Gouvernement", conclut le communiqué du Conseil de la nation.

Hausse des prix des produits de large consommation : «Le gouvernement va plafonner les marges bénéficiaires».

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, a confirmé, hier, que des mesures «très importantes» ont été prises concernant les prix des produits de large consommation. Il a également souligné que le gouvernement s'efforce de plafonner les marges bénéficiaires des produits de large consommation. Concernant l'augmentation des prix des fournitures scolaires en prévision de la rentrée scolaire, Zitouni a déclaré que le commerce est soumis aux lois de l'offre et de la demande.

Développement des TIC : ENIE : un acteur majeur

En l'espace d'un mois, l'entreprise de Sidi Bel Abbès ENIE vient de remporter deux importants contrats de fourniture, la plaçant au centre de la fabrication des équipements en relation avec les technologies de l'information et de la communication.

Le premier contrat est signé avec la Société des services bancaires (SSB) pour la fabrication de 20.000 terminaux de paiement électronique (TPE). Il est à rappeler qu'il existe un article de loi de finance qui oblige les commerçant à se doter d'un TPE pour encourager les paiements électroniques dans les transactions commerciales. La direction de l'ENIE a précisé que depuis 2018, elle a fabriqué plus de 50.000 TPE dans le cadre d'une convention avec le secteur de la poste et des télécommunications et la SSB. Trois types d'appareils TPE sont disponibles : terminal classique, terminal grand format et petit terminal intelligent. Le second contrat est signé avec le ministère de l'éducation nationale pour doter les écoles primaires de tablettes électroniques. Sur un total de 72 000 unités commandées, la livraison de 48.000 tablettes électroniques se fera lors de cette rentrée scolaire. Lors de sa récente visite à l'ENIE, le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, a réitéré l'attachement de l'État aux entreprises publiques économiques. Il a déclaré que les pouvoirs publics œuvrent à leur accompagnement pour produire de la valeur ajoutée et contribuer à la redynamisation de l'économie nationale. Le ministre a insisté sur la nécessité de changer le modèle traditionnel de gestion de l'ENIE et relancer sa production. Interrogé sur le sujet, l'expert en économie Abderrahmane Hadeff a indiqué que «dans son projet de transformation économique, l'objectif principal est d'arriver à terme à assier les fondements d'un nouveau

modèle de croissance diversifié et durable permettant à l'Algérie de rejoindre la sphère des pays émergents».

Dans cet «ambitieux» projet de transformation, il devient important de s'«appuyer sur des secteurs à haut potentiel et pouvant générer de la valeur ajoutée, tels que le secteur des nouvelles technologies dans l'électronique, le numérique, etc.», a-t-il noté. Soulignant que ce choix permettra à la fois de «moderniser l'outil de production et d'améliorer les performances économiques du pays». En effet, dans cette optique, l'Algérie peut faire «appel à des entreprises ayant cumulé un savoir-faire et une longue expérience, à l'instar de ENIE qui a été par le passé un des fleurons de l'industrie électronique en Algérie, comme ça était aussi le cas pour bien d'autres sociétés dans l'électricité et l'électroménager (SONELEC, ENIEM, etc.)», a-t-il analysé. L'ENIE, aujourd'hui, pourrait jouer un «rôle majeur dans le projet de transformation numérique de l'Algérie. C'est une entreprise qui dispose du «savoir-faire pour la production dans un premier temps des outils et des équipements nécessaires pour la généralisation des solutions numériques, tels que les tablettes, les TPE, les Laptop», a-t-il argué. Ce «choix s'inscrit dans la consolidation de la souveraineté numérique nationale et aussi dans la modernisation des secteurs de service public, tels que la santé, l'éducation et autre transport», a-t-il précisé. D'autant, ajoute-t-il, «l'ENIE a été un partenaire important dans la «modernisation de l'opération de recensement général (RGPH) l'année dernière». «A mon avis, c'est une approche qu'il faut poursuivre avec les autres secteurs, comme l'éducation nationale, avec la généralisation de l'usage des outils numériques (équipements et solutions). Soutenir l'ENIE à travers des commandes publiques (48.000 tablettes pour l'éducation nationale) et les TPE pour la généralisation du commerce électronique serait un choix stratégique pour permettre à cette entreprise (ENIE) de se projeter et de mettre en place un plan de développement stratégique, dont l'objectif est d'entrevoir l'accès à d'autres branches encore plus importantes et plus stratégiques, comme la fabrication des composantes (puces électroniques) et des semi-conducteurs», a-t-il recommandé. Un domaine devenu «indispensable pour tous les secteurs d'activités», a-t-il appuyé. Par ailleurs, l'économiste a estimé qu'avec cette «décision d'orienter les activités de l'ENIE pour la fabrication des outils numériques, il devient aussi nécessaire de concevoir, pour plus de performance et de compétitivité, un modèle de management moderne, pouvant à terme rendre cette entreprise une des locomotives de la relance industrielle en Algérie». Aussi, il est important de mettre en place un «plan de développement en matière d'innovation et de RD pour que cette entreprise devienne une créatrice de technologie et pas seulement une reproductrice». Enfin, et comme il s'agit d'un domaine hautement concurrentiel, «il est important dans ce plan de développement stratégique de prévoir des partenariats et des alliances avec des entreprises mondiales pour un développement accéléré et intelligent», a-t-il recommandé.

Taux de change : Plaidoyer pour une stratégie

«L'Algérie a besoin d'une manière urgente et vitale pour mettre fin à la situation de fragilité et de vulnérabilité découlant de sa forte dépendance des hydrocarbures, d'un côté, et des importations, de l'autre», affirment Rabeh Rennane et Habib Ben Bayer de l'université d'Oran². Le choix du régime de change, expliquent-ils, «a toujours été fait dans un cadre d'adaptation aux chocs interne et externe et dans un contexte d'ouverture et d'insertion de l'Algérie dans l'économie internationale». La priorité pour ces universitaires «doit porter, avant les taux de change, sur l'amélioration du climat des investissements, de la qualité des produits et sur une stratégie de pénétration des marchés extérieurs». Dans ce registre, MM. Rennane et Ben Bayer expliquent que la dévaluation de la monnaie est considérée, entre autres, comme «un outil pour rétablir l'équilibre des finances extérieures d'une nation puisqu'elle rend d'une manière générale les exportations plus compétitives et concurrentielles, en plus, elle renchérit les importations. Elle tend également à limiter la sortie des capitaux et à attirer des capitaux étrangers». Pour le cas de l'Algérie, les universitaires constatent que les «hydrocarbures ont encore continué à représenter l'essentiel de nos exportations, leurs paiements se font en USD, donc, la dévaluation n'a pas un grand effet sur les exportations». Pour les exportations hors hydrocarbures, «leur part dans la formation globale des exportations reste minoritaire et très faible et même négligeable». Enchaînant, les universitaires soulignent que la dépréciation du dinar par rapport au dollar «a été, dans une certaine mesure, favorable au gouvernement qui a vu ses ressources provenant des recettes exprimées en dollars à l'origine augmenter, une fois converties en dinars à un taux plus élevé». La convertibilité du dinar «a été établie dans un contexte de consolidation du cours du dinar sur le marché interbancaire des changes, mais aussi pour promouvoir les IDEs dans un climat de stabilité des taux de change». Par ailleurs, «la réglementation édictée par la Banque d'Algérie semble cerner cette convertibilité et la limiter pour quelques opérations d'Import/Export».

La convertibilité commerciale du dinar «donne la possibilité aux entreprises de pouvoir financer certaines activités en devises dans le cadre du fonctionnement, en plus des importations habituelles d'inputs». Mais la forte appréciation de la monnaie européenne par rapport au dollar «constitue une contrainte pour les entreprises algériennes dont les principaux achats se font auprès de fournisseurs européens». Le risque de perte de change est évidemment «supporté dans ce cas par les opérateurs économiques et non pas par les banques». Une question se pose : Peut-on considérer qu'un

ancrage à l'euro présente des avantages pour l'économie algérienne ? Pour les universitaires, cet ancrage «pourrait laisser à l'Algérie la possibilité de profiter de cette procédure dans le cadre de la compétitivité-prix de ses biens, à condition que l'on ne considère que les aspects liés au risque de change». La confrontation entre les devises de paiement et les devises de recette et l'ouverture du commerce extérieur de l'Algérie sont deux facteurs qui «l'exposent aux risques de change». Une appréciation de l'Euro par rapport au dollar «dégrade les termes de l'échange de l'Algérie avec la zone Euro, crée une pression inflationniste (hausse des prix intérieurs) et valorise toute dette libellée en euro».



Pétrole : Le Brent en hausse

Les prix du Brent hésitent hier entre hausse et baisse, le marché se tenant à l'affût de potentielles annonces de l'Arabie saoudite et de la Russie sur des prolongations de leurs réductions de production et d'exportation de pétrole. Le baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en novembre, prenait 0,19% à 88,72 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison en octobre, gagnait 0,16% à 85,69 dollars. Le marché attend que «l'Arabie Saoudite annonce la prolongation à octobre de sa réduction volontaire de production d'un million de barils par jour et que la Russie annonce conjointement le maintien des restrictions de ses exportations de pétrole», commentent des analystes. Le leader de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et leurs alliés (Opep+), l'Arabie saoudite, avait initié cette réduction volontaire de production en juillet, prolongée pour le moment jusqu'en septembre. La Russie s'était jointe au mouvement, en réduisant également ses volumes d'exportation jusqu'en septembre. La semaine dernière, le vice-Premier ministre russe Alexandre Novak a assuré que les membres de l'alliance et la Russie étaient tombés d'accord sur de nouvelles réductions de production, précisant que les «principaux paramètres» seraient annoncés dans la semaine.

«Les réductions de l'Opep+, la baisse des exportations de pétrole, la croissance soutenue de la demande de pétrole dans un contexte d'inquiétudes économiques et la baisse des stocks ont poussé les prix du pétrole à la hausse» ces derniers jours, selon des experts.

Forum sur les défis des médias à l'ère du numérique en septembre à Alger.

Un forum sur "les défis des médias et de la communication à l'ère du numérique et des nouvelles technologies" se tiendra du 12 au 14 septembre 2023, au Centre international des conférences (CIC) à Alger, avec la participation de plus de 100 exposants et 3000 participants, a-t-on indiqué auprès de Mediacom, organisateur de l'évènement. Inscrit sous le haut patronage du ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, ce forum, dédié aux professionnels de l'audiovisuel et de la communication, verra la participation de plusieurs acteurs activant dans le domaine de la communication, dont des établissements publics du secteur de la communication, à l'instar de l'agence Algérie Presse Service (APS) et de la Télévision nationale.

Prendront part également à cette rencontre plus de 30 experts spécialisés dans le domaine des technologies et des télécommunications, ainsi que des investisseurs, chefs d'entreprise, représentants de banques et de compagnies d'assurance. Le forum est un espace permettant aux participants d'"explorer et de débattre des avancées du secteur avec les professionnels des médias, de l'audiovisuel, de la communication et du digital", indique Mediacom. Plusieurs thèmes figurent à l'ordre du jour de cet évènement, à savoir la production audiovisuelle, la production médiatique, la digitalisation et les enjeux liés à l'utilisation de l'intelligence artificielle dans ces secteurs. APS

Importation

L'encadrement vise à «renforcer la production nationale»

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni a affirmé, hier à Alger, que l'encadrement des importations visait à servir la production et l'économie nationales, notamment après l'installation du Conseil supérieur de régulation des importations par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune. «Lorsqu'il y a possibilité de fabriquer un produit en Algérie, qui soit générateur de richesses et d'emplois, elle doit être saisie pour mieux renforcer l'économie nationale», a déclaré le ministre en marge de l'ouverture de la session parlementaire ordinaire 2023/2024 au Conseil de la nation.

Le Conseil supérieur de régulation des importations vise à «orienter les fonds des importations vers la production nationale et partant, renforcer la production locale», a

affirmé

Zitouni.

«Nous ne pouvons pas se passer de l'importation, notamment lorsqu'il s'agit de produits non fabriqués localement», à l'instar de tous les pays du monde, a estimé le ministre. Soulignant que le dossier des importations n'était pas un sujet «tabou» s'il sert l'économie nationale, le ministre a affirmé que l'importation ne doit pas être «une culture» chez les importateurs qui sont appelés, en revanche, à s'orienter vers la production locale de ce qu'ils importent.

Concernant la spéculation, Zitouni a souligné que «la lutte contre ce fléau se poursuivra, non seulement à travers un traitement purement sécuritaire et juridique, mais aussi par un traitement économique parallèlement à la stricte application de la loi».



L'Opep+ prolongera les réductions de sa production

Le Brent proche des 90 dollars

L'Opep et ses partenaires dont la Russie doivent annoncer de nouvelles coupes dans la semaine.

Les prix du pétrole ont la «baraka». Soutenus par l'ouragan Idalia qui a soufflé sur la Floride, aux États-Unis, le coup d'État au Gabon et surtout la forte baisse des stocks de brut américain, ils s'apprêtent à recevoir un autre coup de main de la part de l'Opep+. L'alliance doit annoncer la poursuite de la réduction de son offre, dans la semaine. Ce qui va permettre au baril de conforter ses gains de la semaine dernière achevée vendredi dernier sur un bond significatif. Le baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en novembre, dont c'était le premier jour d'utilisation comme contrat de référence, a grimpé de 2,29% pour clôturer à 85,55 dollars. Tout proche de son sommet de l'année. Son équivalent américain, le West Texas Intermediate (WTI) pour livraison en octobre a, quant à lui, progressé de 1,98% à 88,55 dollars. Son plus haut prix depuis novembre. La poussée avait trouvé dans un premier temps un appui dans l'Ouragan qui avait frappé une partie du territoire américain (la Floride), le coup d'État militaire au Gabon producteur de l'Opep (Organisation des pays exportateurs de pétrole, ndlr), avant qu'elle ne soit exacerbée par la forte chute des stocks américains qui s'est greffée sur les coupes de l'Opep+. «Sous l'effet des réductions de la production de l'Opep+ (l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et leurs alliés, ndlr) et de la baisse des exportations de brut, les stocks de pétrole ont fortement diminué, ces dernières semaines, ce qui a soutenu les prix», commente Giovanni Staunovo, analyste chez UBS. Pour la semaine achevée le 25 août, la ponction dans les réserves américaines a été bien plus forte qu'attendu. Les réserves ont chuté de 10,6 millions de barils alors que les analystes s'attendaient à une réduction de 2,2 millions. Selon les chiffres publiés mercredi dernier par l'Agence américaine d'information sur l'énergie (EIA). Côté offre, les exportations saoudiennes de brut pour les 27 premiers jours du mois d'août ont été estimées à 5,473 millions de barils par jour, soit leur plus bas niveau depuis avril 2021,

d'après des données de Petro-Logistics. «La réduction volontaire de la production du Royaume (débutée en juillet) de 1 million de barils par jour restera en place en septembre, et nous attendons plus de clarté dans les prochains jours pour savoir si elle sera prolongée jusqu'en octobre», a poursuivi Giovanni Staunovo. L'Arabie saoudite va prolonger d'un mois la réduction de sa production de pétrole d'un million de barils par jour, avait annoncé le 3 août le premier exportateur mondial de brut, poursuivant ainsi sa stratégie destinée à doper les prix en net recul. Cette réduction entamée en juillet continuera donc en septembre, et cette mesure pourrait encore être «prolongée» au-delà de cette période, voire «prolongée et renforcée», avait précisé le ministère saoudien de l'Énergie dans un communiqué. Une option qui pointe le bout son nez à laquelle se joindra Moscou. La Russie et les membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et leurs alliés (Opep+) sont tombés d'accord sur de nouvelles réductions de production, a assuré le vice Premier- ministre russe. «Nous annoncerons publiquement les principaux paramètres la semaine prochaine», a précisé Alexandre Novak face au président russe Vladimir Poutine lors d'une réunion gouvernementale télévisée jeudi. «La plupart des acteurs du marché et des analystes supposent également que les réductions seront prolongées», a indiqué Barbara Lambrecht, analyste de Commerzbank. L'Arabie saoudite avait annoncé le 3 juillet qu'elle prolongeait la réduction de sa production de pétrole d'un million de barils par jour, pour soutenir le prix du baril, en baisse. La Russie, avait quant à elle, décidé de prolonger jusqu'à fin décembre 2024 son programme de réduction de sa production de pétrole de 500 000 barils par jour. L'Algérie a de son côté décidé de poursuivre la baisse volontaire supplémentaire de sa production, de 20 000 barils/j.

Il faut rappeler que l'Opep+ et ses dix alliés dont la Russie avait réduit sa production de 2 millions de barils par jour en octobre 2022, avant de récidiver le 3 avril 2023 avec une coupe supplémentaire de 1,6 million de barils par jour jusqu'à la fin de l'année en cours. Le baril de Brent, référence du pétrole algérien s'échangeait, hier à 14h30, à 88,67 dollars...



LES BRICS ET NOUS

Avec le recul, que penser de la décision du 15ème Sommet des BRICS d'un élargissement n'incluant pas l'Algérie ?

Je me propose ici de « décoder » cette décision en faisant une lecture de la déclaration finale du Sommet.

D'abord, rappelons-nous des échecs précédents : l'Algérie est un des rares pays au monde à n'avoir pas réussi son accession à l'OMC après plus de trois décennies d'attentisme. L'accord d'association avec l'UE est en déroute. Le projet de construction de l'UMA dans lequel l'Algérie s'est énormément investie n'a pas abouti, et en toute probabilité la zone de libre-échange africaine (dimension soulignée dans la déclaration du Sommet des BRICS) risque de nous rester inaccessible. D'une manière ou d'une autre, ces chemins ouvraient des

fenêtres d'accès à la globalisation.

Quels enseignements pourrait-on tirer de ces défis non relevés et du message du Sommet de ce G5 ?

Le premier enseignement serait de se départir de la propension nationale à mettre la charrue avant les bœufs, par précipitation ou par effet d'annonce. Autrement dit, ne faudrait-il pas s'atteler à construire une économie ouverte et compétitive pour s'armer et entrer dans des négociations économiques et commerciales internationales. Pour cela, n'y aurait-il pas lieu aussi d'utiliser la pression grandissante de l'environnement international pour accélérer les transformations internes. Les archaïsmes de notre administration constituent une entrave au développement de notre pays et à ses ambitions au plan international.

Deuxième enseignement, les pays membres des BRICS, tous membres de l'OMC, acteurs pragmatiques s'il en est dans la globalisation des échanges et de l'investissement, savent que notre pays n'a pas cessé d'envoyer des signaux négatifs de non insertion dans la globalisation.

Or, la déclaration finale du Sommet de Johannesburg est de bout en bout, un langage d'acteurs de la globalisation ainsi qu'une matrice d'une « solidarité » d'intérêts. Tout en ne souhaitant pas directement faire contrepoids au Directoire du G7, ils se transforment de facto en une nouvelle « boussole stratégique » pour le monde hors Occident.

Ce G5 est avant tout une coalition pragmatique « d'intérêts communs » respectueuses des différences et options de chacun. La déclaration finale du Sommet n'incorpore pas de discours moralisateur ni ne prétend exporter ou imposer des « valeurs communes » à géométrie variable telles que celles trop souvent énoncées par les États-Unis et l'Union européenne.

De notre côté, si la croyance en ces « valeurs communes » a pu utilement alimenter, pendant un certain temps, le dialogue avec les partenaires occidentaux, la récurrence du double standard, qui a fini par les vider de leur pertinence, nous interpelle vers plus de pragmatisme pour positionner l'intérêt national au-dessus de principes bafoués par leurs propres géniteurs.

Sur le terrain économique et financier, observons la réalité. Notre pays a découragé les investisseurs étrangers. Les rares entreprises indiennes et brésiliennes présentes en Algérie ont fini par plier bagage (les informations sur les relations avec l'Afrique du Sud, l'Inde et le Brésil sur les sites web du MAE et de nos ambassades à Brasilia, New Delhi et Pretoria sont périmées et ne permettent pas d'avoir un instantané sur ces relations).

Dès lors, de quel poids aurait été le ticket d'entrée de l'Algérie comme acteur dans la globalisation alors que ce groupe a besoin d'alliés dans cette gigantesque bataille de redistribution des cartes, de rééquilibrage des influences et d'accès aux ressources ?

Le groupe des BRICS n'est pas un producteur de simples déclarations diplomatiques sur un nouvel ordre mondial dans la lignée des années soixante-dix, quatre-vingt. Ses membres sont de grands et moyens négociants géopolitiques. Le groupe est porteur d'engagements éminemment prégnants ayant un profond impact sur l'intérêt national et l'économie nationale de chaque pays membre du groupe. L'Algérie devra donc entamer les ajustements systémiques nécessaires pour rentrer de plein pied dans la mêlée globale et ainsi intégrer le groupe en meilleure position de négociation.

Par exemple, sur les questions spatiales, de l'économie digitale où le nucléaire cités dans la déclaration finale (le nucléaire est une filière qui a été démantelée chez nous), trois domaines au centre de l'attention des BRICS dans lesquels l'Algérie est un parent pauvre. Sans parler des enjeux autour du climat qui sont aussi cités. Il y a beaucoup à faire, rien qu'en ces domaines. Ces pays sont des «monstres » politiques et économiques, les constituants d'un pôle d'influence qui monte en puissance. Ils s'engagent, non sans risques, dans un nouveau « Grand Jeu ». Or, la configuration des échanges de l'Algérie, sur les plans diplomatique, économique et financier (notamment l'usage du dollar et de l'euro) est encore tournée vers le Nord, alors que l'une des pièces maîtresses du « Grand Jeu » est la sphère afro-asiatique.

Par ailleurs, une donnée essentielle est à relever dans la déclaration finale du Sommet. Les BRICS ont mentionné les pays qui, de leur point de vue, présenteraient les meilleurs atouts (Afrique du Sud, Brésil, Inde) pour devenir membres d'un Conseil de sécurité élargi. En faisant pareille recommandation, ce groupe se positionne en prévision d'une négociation globale d'une réforme de l'ONU. Incidence collatérale : l'Algérie n'aura sans doute d'autres choix que de valider ce qui est proposé.

Troisième enseignement : l'adhésion s'est également jouée sur la projection d'une image de marque d'un pays et la force de son lobbying, tant il est vrai que la parole diplomatique n'acquière sa réelle puissance que si elle est prolongée efficacement par quantité d'autres relais, notamment ceux qui se déroulent en coulisses, avant la levée du rideau. En cette affaire, on peut penser que la « logistique » nationale n'a pas dû suivre la décision politique de demande d'adhésion. En invitant l'Iran à intégrer le groupe, ce G5 reconnaît non seulement son potentiel nucléaire mais aussi sa capacité de «nuisance», son endurance face aux pressions et sanctions de l'Occident, ainsi que ses aptitudes à influencer sur un rapport de force dans sa région.

Si l'Algérie n'a pas été en mesure d'influer significativement sur les événements en Libye (où l'Égypte et les Émirats Arabes Unis se sont invités à leur façon), dans quelle mesure pourrait-elle être un «allié» conséquent dans le «Grand Jeu» ? Particulièrement en Afrique où les BRICS s'engagent à «renforcer» leur coopération par «l'investissement, le commerce, le développement des infrastructures» alors que l'Algérie n'a pas d'intérêts économiques ou commerciaux lourds à faire prévaloir.

Le choix des BRICS se fonde sur un ensemble de considérations géostratégiques et la prise en compte de la valeur ajoutée de chaque pays dans le contexte du «Grand Jeu». La déclaration du ministre russe des Affaires étrangères, Lavrov, mériterait, à cet égard, d'être

« décodée». Dans ce contexte exigeant, il eût fallu, à mon sens, une représentation diplomatique pour dialoguer à haut niveau, donner le signal d'une entrée dans la globalisation par cette porte d'accès, et ainsi préparer l'avenir.

En cette époque de mouvements des tectoniques géostratégiques, l'Algérie est acculée à faire le choix de son avenir : quelle place entend-elle conquérir sur l'échiquier des économies émergentes ? Le pouvoir de négociation repose plus que jamais sur le poids économique d'un pays. Il s'agit donc de rénover la maison pour se qualifier pour le grand jeu de réforme de la globalisation. Il se dit que les Chinois se piquent d'appliquer des stratégies du jeu de go, dans les affaires internationales, les Russes et les Iraniens, le jeu d'échecs et les Américains, le poker (le toujours gagnant hégémonique). L'enjeu national n'est rien d'autre qu'une meilleure préparation pour faire valoir ses cartes et ainsi faire partie de la grande équipe qui se bat pour un monde multipolaire. Le défi est de taille.

*Ancien ambassadeur



Pour représenter l'Algérie à Cape Town: Lancement d'un concours de sélection de la meilleure start-up

Algeria Venture et Global Entrepreneurship Network (GEN) s'associent pour sélectionner la start-up qui représentera l'Algérie à l'évènement de Cape Town.

La compétition en Algérie qui a débuté lundi , à Alger, mettra en exergue le talent entrepreneurial dans notre pays et offrira aux start-up une opportunité exceptionnelle de se développer. Selon un communiqué, rendu public, lundi , un jury départagera les start-up (au nombre de 11) présélectionnées et dont chacune présente des solutions innovantes et des concepts prometteurs.

«La start-up lauréate se verra octroyer un prix d'une valeur de 100.000 dollars et la distinction hautement convoitée de représenter l'Algérie lors de l'évènement GEN Africa, prévu en mars 2024 à Cape Town en Afrique du Sud», lit-on dans le document.

Il y a lieu de noter que ce programme a été concrétisé à l'issue de la signature d'une convention de partenariat entre Algeria Venture et son homologue sud-africain 22 On Sloane, en marge du sommet des BRICS.

L'objectif est d'«établir un écosystème entrepreneurial florissant et fournir aux start-up algériennes une plateforme pour exposer leurs projets, accéder à un réseau international d'investisseurs et d'experts, et démontrer leur potentiel de croissance». Le but de la compétition est aussi de soutenir et de promouvoir l'innovation en Algérie en mettant en

lumière les start-up qui se distinguent par leur créativité, leur viabilité commerciale et leur capacité à contribuer de manière substantielle à l'économie nationale.

Les participants auront l'opportunité de présenter leurs projets devant un panel d'experts, pouvant leur offrir des conseils et promouvoir le développement des relations professionnelles stratégiques. A rappeler que les pouvoirs publics accordent un intérêt particulier à la réussite et la croissance des start-up en Algérie.

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avait salué, lors de son entrevue périodique avec des représentants de médias nationaux, les grandes avancées enregistrées dans le domaine des start-up. Selon lui, l'Algérie partie «de rien» dans le domaine des start-up, de l'entrepreneuriat et de l'innovation, est aujourd'hui classée sixième en Afrique, avec environ 5.000 à 6.000 start-up. Toutefois, il a qualifié ce nombre de «minime».

L'objectif des pouvoirs publics, avait insisté le chef de l'Etat, est la mise en place d'un climat favorisant l'émergence d'une génération d'entrepreneurs universitaires nationalistes, capables de contribuer à la croissance économique de l'Algérie.

Enfin, Algeria Venture et GEN invitent tous les acteurs de l'écosystème entrepreneurial en Algérie – start-ups, investisseurs, institutions, partisans de l'entrepreneuriat...- à se joindre à cet événement et à contribuer à la croissance d'une culture d'innovation et d'entrepreneuriat en Algérie.



Foncier industriel : 50.000 ha pour répondre à la demande

Les autorités ont fini, à la faveur de décisions judiciaires finales, par récupérer la quasi-totalité des biens immobiliers industriels pillés par des figures politiques et acteurs économiques qui gravitaient autour de l'ancien système. La Cour suprême a rejeté tous les pourvois en cassation liés aux dossiers de corruption, rendant ainsi les décisions de justice définitives.

Ce qui a permis de récupérer tous les biens immobiliers, notamment industriels dont ont bénéficié, au dinar symbolique, des oligarques par ailleurs lourdement condamnés. Ces biens, sous forme de milliers d'assiettes foncières non exploitées, seront bientôt transférés à l'Agence nationale du foncier économique, qui commencera officiellement à exercer ses fonctions avant le 31 décembre 2023, coïncidant avec la fin du processus de récupération de toutes les propriétés industrielles précédemment concédées.

Ces dernières, qui seront redistribuées de manière transparente aux investisseurs, demeurent, toutefois, «insuffisantes par rapport à la demande exprimée par les opérateurs économiques», soutient Redha Amrani, expert en économie industrielle. A l'en croire, «en

termes de zones industrielles et de foncier industriel, la demande est largement supérieure à l'offre».

Chiffres à l'appui, il précise que « l'Algérie dispose actuellement de 30.000 hectares entre zones d'activité et industrielles, alors dans d'autres pays, les zones industrielles aménagées s'étalent sur 500.000 ha». Il tient dans ce sens à rappeler que « l'Agence nationale d'intermédiation et de régulation foncière (Aniref) avait, en 2018, élaboré un plan d'action pour la réalisation de 48 plateformes industrielles avec tous les services nécessaires, à commencer par le raccordement aux autoroutes, à la voie ferrée et à l'électricité ».

Ce programme doit être, selon l'expert, « impérativement relancé pour pouvoir répondre à l'énorme demande des opérateurs économiques». D'autant plus, déplore-t-il, que « nous n'avons pas de zones industrielles aménagées de manière professionnelle ».

Pour lui, « une plateforme industrielle est censée être visible sur internet à travers une image satellite où il est possible de visualiser le terrain et toutes les commodités qui vont avec, dont les banques, les hôtels à proximité et tous les autres services indispensables au lancement d'un projet ».

L'Algérie accuse, selon Amrani, « un énorme retard dans ce domaine, et qu'il va falloir accélérer la redistribution des assiettes foncières récupérées et construire des plateformes dédiées exclusivement à l'investissement ».

Selon l'économiste, « il y a 1.700 projets inscrits à l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) en cours de réalisation, outre les projets qui sont en étude ou en voie de validation ». Pour atteindre les objectifs de réindustrialisation du pays, Amrani estime nécessaire « la mobilisation de 50.000 ha pour pouvoir accueillir de nouveaux sites industriels ».

Mais, aussi, d'avoir une politique de réalisation de plateformes industrielles modernes au sens professionnel et opérationnel du terme ».

Et de poursuivre : « Notre économie a grandement besoin d'accélérer le rythme de réalisation de ces plateformes et offrir leurs services à des prix compétitifs pour pouvoir atteindre un taux de croissance économique de 5 à 8% par an. » « Les lois à elles seules ne suffisent pas pour attirer les investisseurs publics, privés ou étrangers qui ont plus besoin d'infrastructures à même d'accueillir leurs projets », relève-t-il. « Certains ne veulent même pas entendre parler de construction ».

Ils sont à la recherche d'une location d'infrastructures équipées, prêtes à l'emploi, pour pouvoir commencer à réaliser leur chiffre d'affaires dans les six mois qui suivent leur installation », fait-il remarquer, soulignant que « la croissance économique dont peuvent se vanter certains pays, à l'image de la Chine, de la Corée ou de l'Indonésie, est née de ces plateformes industrielles ». Celles-ci constituent, fait-il savoir, « un élément incontournable pour relancer l'économie nationale et atteindre une croissance industrielle hors hydrocarbures de 6%, soit 15 à 20% du PIB ».

اليوم الثاني من محاكمة الوزير السابق براقي تكشف تحويلات مالية مشبوهة وإطارات بنوك في قلب الفضيحة

تواصلت، يوم الإثنين ولليوم الثاني على التوالي بمحكمة الاستئناف في مجلس قضاء الجزائر، جلسات محاكمة الوزير السابق للموارد المائية أرزقي براقي، المتابع في قضية فساد طالت الوكالة الوطنية للسدود والتحويلات بصفته مديرا سابقا للوكالة.

وتم خلال اليوم الثاني للمحاكمة استجواب المتهمين المتورطين إلى جانبه في القضية وأغلبهم إطارات بالبنوك وأعضاء لجنة فتح الأظرفة بالوكالة الوطنية للسدود والتحويلات ورجال أعمال. المتهمون أنكروا أثناء استجوابهم جميع التهم المنسوبة إليهم، إذ تبين من خلال الاستجواب وأسئلة المحكمة تورط عدة إطارات بالبنوك في عمليات تحويل مبالغ مالية مشبوهة، وكذا فتح حسابات بنكية بطرق غير قانونية منها حسابات مجمدة بأوامر قضائية، وهي الوقائع التي واجهت بها رئيسة الجلسة مدير وكالة بنك السلام بسطيف المدعو "ب.خ" خلال استجوابه حول قيامه بإعادة فتح حساب بنكي لرجل الأعمال "ب.ن" والمتهم أيضا في ملف الحال، وذلك رغم أوامر خلية الاستعلام المالي القاضية بتجميد حساباته البنكية من قبل قاضي التحقيق.

وصرح المتهم أن ما حدث مجرد خطأ تقني ولا يتحمل مسؤوليته لوحده، وأكد ردا على الاتهامات الموجهة له أن الإجراءات سارت بشكل قانوني، مشيرا إلى وجود فشل بمنظومة البنوك، خاصة في عملية التصرف بالأموال المحجوز عليها قضائيا، وطالب المحكمة بضرورة إدراج نظام مركزية المجمع عليهم، أو أموال المحجوز عليهم، على غرار مركزية الالتزامات والممنوعين من إصدار الشيكات على مستوى البنك المركزي، لتفادي وقوع مثل هذه الأخطاء، والتي كلفته المتابعة القضائية بتهم الفساد عن وقائع لا علاقة له بها، على حد قوله.

بالمقابل، واجهت قاضية الدرجة الثانية بمحكمة الاستئناف على مستوى مجلس قضاء الجزائر، رجل الأعمال الموقوف "غ.ع.الحق"، بوقائع استفادته من 12 صفقة عمومية بالوكالة الوطنية للسدود والتحويلات، وذلك بالتواطؤ مع وزير الموارد المائية السابق [براقى أرزقي](#) بصفته مديرا للوكالة، التي كانت عن طريق التراضي بذريعة الاستعجال، إلى جانب تقديمه وثائق وشهادات مزورة صادرة عن مختلف المديرات العمومية والمحافظات، من بينها وثيقة صادرة عن مفتشية الضرائب، ووثائق إدارية أخرى صادرة عن مديرية الموارد المائية بالمسيلة وكذا المؤسسة العمومية لإنجاز الهياكل ومديرية الأشغال العمومية.

ورد المتهم بخصوص هذه الوقائع، بأن المشاريع التي قام بها في إطار صفقات عمومية سلمت له من طرف الوكالة الوطنية للتحويلات والسدود، تمت وفقا للقانون، كما أنكّر المتهم استفادته من أي قروض

بنكية لإنجاز مشاريع والتي كان أغلبها مع الوكالة وبدون تواطؤ من وزير الموارد المائية السابق [أرزقي براقى](#) بصفته مديرا لها، كما صرح أنه لم يتعامل بصفة مباشرة مع الإدارة العمومية، بل تم ذلك – حسبه – عن طريق شخص آخر تولى مهمة الأمور الإدارية، مؤكداً أن الصفقات التي فاز بها، كانت بوثائق صحيحة ولم تكن مزورة.

من جهته، صرح صاحب شركة طهراوي، المختصة في مجال الري والكهرباء، أنه سبق له إبرام صفقات مع الوكالة الوطنية للتحويلات والسدود، بكل من البويرة وبشار، وأنكر تحصله على أي امتياز، أو وجود علاقة تربطه بالوزير السابق للموارد المائية أرزقي براقى.



حملة تحقيقات قضائية جديدة تريك حسابات المنتخبين حرب الفساد تعصف بـ"أميار" ومسؤولين محليين ومقاوم

طفت حملة جديدة في مكافحة الفساد، طالت الكثير من رؤساء المجالس الشعبية البلدية، في سياق التحقيقات الواسعة، التي باشرتها السلطات القضائية في البلاد، لتجفيف منابع "الفساد"، وأفضت نتائج التحقيقات التي استهدفت بشكل واسع، في الفترة الأخيرة، رؤساء بلديات ونوابهم ورؤساء مصالح ورجال أعمال، إلى توقيف 17 رئيس بلدية في 11 ولاية، أغلبها في غرب البلاد ووسطها، حسب المعطيات المتوفرة بحوزة "الشروق".

تم ذلك على إثر تقارير دقيقة وجهها ولاة الجمهورية إلى وزارة الداخلية والجماعات المحلية، بخصوص نتائج عمليات التفتيش التي أنجزتها المفتشيات العامة في ذات الولايات، موازاة مع تقارير إخبارية لجهات أمنية عن شبكات فساد تخص "احتكار إسناد مشاريع عمومية"، ثراء سريع لمنتخبين، سفريات لا مبرر لها لرؤساء بلديات إلى الخارج في صيف السنة.

وبهذا الصدد، يخضع الكثير من "الأميار"، للقانون رقم 06-01 المتعلق بالوقاية من الفساد ومكافحته والذي يعاقب في المادة 25 من الباب الرابع بـ"الحبس من سنتين إلى عشر سنوات وغرامة مالية من 200 ألف دينار".

في هذا السياق، قرر والي وهران سعيد سعيود، مساء الأحد، توقيف رئيسي بلديتي العنصر وقديل مع إحالتهم على التحقيق، على ضوء ورود تقريرين مفصلين على مكتبه، أنجزا في المدة الأخيرة من قبل المفتشية العامة للولاية في عدد من الملفات التي تخص تسيير المال العام من دون أن يفصح المصدر عن تفاصيل أخرى لسرية التحقيق في الملفين الهامين على مكتب والي وهران.

وتسريعا لإيجاد حل لشغور المنصبين، وجه والي وهران تعليمات إلى رئيسي دائرتي عين الترك وقديل بتعجيل انتخاب مسؤولين جديدين على مستوى المجلسين المعنيين بالبحث القضائي المفتوح.

وكان مسؤول عاصمة الغرب الجزائري، أحال قبل شهور قليلة أربعة ملفات فساد على العدالة، يشتبه في تورط 20 شخصا فيها، من منتخبين ومسؤولين في المجلس البلدي السابق لوهران، يتابعون بهدر المال العام وتضخيم فواتير رفع النفايات المنزلية، وتأكيد الوالي على وجود تراكمات فساد عارم تخص استهلاك 4 ملايين في شراء مستلزمات هامشية غير مطلوبة في سوق مشتريات ميزانية البلديات.

والي غليزان يشهر "سيف القانون"

ولا يختلف هذا الوضع كثيرا عن ولاية غليزان، التي شهدت في الفترة 1 ماي إلى شهر أوت المنقضي، توقيف 6 رؤساء بلديات ومسؤولين في مصالح فتح العروض وإبرام صفقات عمومية وذلك بموجب قانون الوقاية من الفساد ومكافحته، كما شمل سهم التوقيف رئيس بلدية عاصمة الولاية المتابع بدوره في شبكات فساد، جرّت ما لا يقل عن 4 أشخاص، إلى أروقة المحاكم.

وأعلن الوالي لكحل عياط عبد السلام، في وقت سابق، عن إحالة ملف بلدية غليزان على التحقيق القضائي تحت إشراف النيابة العامة المختصة، للبحث في تجاوزات حصلت بخصوص إجراء منح الصفقات والاستشارات العمومية التي كانت موضوع تحقيق إداري واسع.

وتم تفعيل قرارات التوقيف، تنفيذا ل مواد قانون مكافحة الفساد والوقاية منه، التي تنص على فرض عقوبات سالبة للحرية وغرامات مالية تزيد عن 200 ألف دينار جزائري في حق كل موظف عمومي يقوم بإبرام عقد أو يؤشر أو يراجع عقدا أو اتفاقية أو صفقة أو ملحقا مخالفا للأحكام التشريعية والتنظيمية بغرض إعطاء امتيازات غير مبررة.

كما عاشت في الأيام الأخيرة، محكمة الاستئناف لمجلس قضاء مستغانم ، تفاصيل جديدة عن ملف تورط رئيس سابق لبلدية مستغانم خلال العهدة المنقضية 2017/2021 في ملف منح شهادات مطابقة بدون التقيد بقواعد السلامة، تم تخفيض عقوبته من عامين حبسا نافذا إلى 18 شهرا مع وقف التنفيذ.

ولايات وسطى وشرقية وجنوبية في عين الإعصار

ولا تقتصر حملة "دك" حصون الفساد المحلي في البلديات على هذه الولايات، بل طالت الكثير من الولايات، التي شهدت جرائم مختلفة كتعاطي الرشوة، أخذ مزايا غير مستحقة، إبرام صفقات عمومية مخالفة لأصول التشريع، ابتزاز مسؤولين وتسريب وثائق لا يحق الإطلاع عليها ضمن تحقيقات مركزية للنيابة العامة المختصة وإساءة استغلال الوظيفة.

وشملت، حسب ما أفاد به مصدر "الشروق"، ولايات عين الدفلى، الجلفة، تيبازة، الجزائر العاصمة، المدية، سعيدة، باتنة، خنشلة، عنابة، سكيكدة وأخرى في الجنوب الغربي على غرار النعام، في أعقاب صدور قرار الوالي بوزقزة لونس، بتوقيف رئيسي بلديتين وكذا أربعة منتخبين آخرين يشتبه في قيامهم

بعمليات خارج الضوابط التي يفرضها قانون 08-15، في تسوية البنائيات القديمة، على خلفية تقاطر الكثير من العرائض الاحتجاجية إلى مصالحه، تضمنت وجود تلاعب في حالات عديدة من قبل منتخبين وموظفين.

ومثل في الفترة الأخيرة أمام قاضي تحقيق الغرفة الثالثة بمحكمة سيدي أمحمد، ما لا يقل عن 27 شخصا، يتعلق الأمر بثلاثة رؤساء بلديات سابقين ومنتخبين ورجال أعمال وموظفين وتقنيين في ملف فساد ثقيل من نوعه، حققت فيه الضبطية القضائية مطولا ويعني صفقات تثبيت وتسويق اللوحات الإشهارية، تعود أطواره إلى وال سابق لولاية الجزائر العاصمة، كان اسمه ضمن قائمة المتابعين في قضايا فساد مختلفة تعود إلى عهد النظام البائد.

كما وصلت حملة مكافحة الفساد المستمرة، التي تؤكد أنها مستمرة وليست ظرفية، ولاية الشلف، حيث تقرر إحالة ملفات 17 رئيس بلدية عن العهدة السابقة على جلسات التحقيق القضائي، على إثر شكاوى رسمية قيدها والي الشلف السابق المرحل إلى ولاية بسكرة، بسبب عدم الامتثال لأحكام التشريع الخاصة بوقف التعدي على العقار العمومي، حيث وزعت ملفات هؤلاء المنتخبين على ثلاث محاكم تابعة لمجلس قضاء الشلف.

مكافحة الفساد لم تخلص إلى فترة نقاهة

هذه الملفات مجتمعة، التي تتصدر جداول قضايا محاكم الاختصاص في [الجزائر](#)، والأخرى الجديدة التي لاتزال قيد تحقيق أمني تحت إشراف قضائي، تعطي الانطباع بقوة أن حملة مكافحة الفساد لم تخلص إلى فترة نقاهة، بل يواصل "سلطان القانون" حصد العديد من الرؤوس التي ثبت تورطها في الفساد، وهو ما يجسد تعهد رئيس الجمهورية بمواصلة محاربة الفساد على جميع مستوياته.

ولقيت حملة مكافحة الفساد المستمرة، التي أدت إلى عشرات التوقيفات في الأشهر الأخيرة ونتجت عنها عقوبات حبسية ثقيلة في حق منتخبين محليين ومقاولين ورؤساء شركات خاصة، الثناء من فاعلين مدنيين كانوا بمثابة "همزة وصل" في التبليغ عن قضايا فساد مختلفة، ضمن مسعى واضح لكبح الفساد المالي المحلي وفضح جرائم الثراء السريع الناتج عن تبديد أموال الدولة.

"الشروق" تكشف أجندة البرلمان في عهده التشريعية الجديدة

36 مشروع قانون على الطاولة ونص جديد لمكافحة الفساد

تكشف أجندة الدورة البرلمانية لسنة 2023 – 2024 عن برمجة نزول 36 مشروع قانون إلى غرفتي البرلمان، أولها القانون التصحيحي للمالية لسنة 2023 والذي يُنتظر برمجته خلال أيام، إلى جانب قوانين البلدية والولاية والأحزاب ومكافحة الفساد ومشروع قانون تنظيم القضاء العسكري.

وضبط مكتبا غرفتي [البرلمان](#)، الإثنين، الأجندة الأولية لمشاريع القوانين المُنتظر مناقشتها خلال هذه الدورة، والتي بلغت حسب معطيات حصلت عليها "الشروق" 36 مشروع قانون جديد سيتم إحالتها قريبا على الهيئة التشريعية.

وخلال اللقاء الذي جمع رئيسي غرفتي البرلمان [صالح قوجيل](#) وإبراهيم بوغالي ونواب مكاتبهما، تم الاتفاق على الأجندة الجديدة للمشاريع المُنتظر مناقشتها خلال هذه الدورة، والتي تضمنت نصوصا قانونية مهمة على غرار القانون التصحيحي للمالية لسنة 2023 والذي سيكون على طاولة البرلمان قريبا، يضاف إليه قانون البلدية والولاية، وهذا الأخير كان منتظرا خلال الدورة السابقة، غير أن المراجعة الثانية لهذه النصوص أخرت نزوله إلى البرلمان.

ومن بين أبرز المشاريع المنتظرة خلال هذه الدورة مشروع قانون الأحزاب الذي يحظى باهتمام كبير من قبل الطبقة السياسية في البلاد، خاصة وأن المسودة الأولية للمشروع كشفت عن تغييرات جذرية في النص، لاسيما ما تعلق بتحديد العهدة بالنسبة للقيادات الحزبية وذلك بعهدتين متتاليتين أو منفصلتين، مثل ما أقره دستور نوفمبر 2020 بالنسبة لمدة العهدة الرئاسية ومنصب رئيس الجمهورية وأيضا أعضاء البرلمان بغرفتيه.

قانون المالية التصحيحي والبلدية والأحزاب أمام النواب

وفتح المشروع الجديد الباب أمام إمكانية تحديد العهدة بالنسبة للقيادات المحلية لكل حزب سياسي ناشط في الساحة الوطنية ومعتمد من قبل الدولة، كما أن النص المنتظر نزوله قريبا إلى البرلمان تحدث عن إمكانية إقصاء بعض الأحزاب التي تتخلف عن المشاركة في الاستحقاقات الانتخابية لمرتين متتاليتين.

كما طُرحت قضية مقياس المعامل الانتخابي المعتمد في حساب النتائج، والذي يشترط حسب النص الجديد حصول الأحزاب على نسبة معتبرة من الأصوات للمشاركة الآلية في الانتخابات، ثم تقاسم المقاعد.

وسيكون في أجنحة البرلمان خلال هذه الدورة التي تعد الثالثة ضمن العهدة التشريعية التاسعة للغرفة السفلى للبرلمان، قانون جديد يحدد كفاءات منح النفقة، حيث يتم الإعداد لهذا المشروع تمهيدا لنزوله خلال هذه الدورة على البرلمان للمناقشة والتصويت عليه.

وحسب الأجنحة التي اطلعت عليها "الشروق"، تم برمجة مشروع قانون جديد تحت عنوان مكافحة الفساد، وهو النص الذي يتم التحضير له على مستوى وزارة العدل في انتظار نزوله قريبا على الهيئة التشريعية قبل نهاية السنة.

ويضاف لهذه القوانين مشروع قانون تنظيم القضاء العسكري وكذا القانون الأساسي للقضاء، وهي مشاريع من إعداد وزارة العدل، ومن أبرز المشاريع المنتظرة، حسب الأجنحة، قانون مكافحة الأخطار والكوارث الطبيعية وقانون خاص بذوي الاحتياجات الخاصة.

ومن بين المشاريع المنتظرة قانون الكهرباء الجديد المتواجد حاليا على طاولة وزارة الطاقة والمناجم إضافة إلى مشروع خاص بتنظيم السياحة في الجزائر.

ويُنْتَظَر كذلك خلال هذه الدورة استكمال بقية المشاريع العالقة منذ الدورة السابقة والتي بلغت 6 قوانين بين الغرفتين، ويتعلق الأمر بمشاريع القوانين المتعلقة بقطاع الإعلام والصحافة المكتوبة والسمعي البصري، إضافة إلى القانون الذي يحدد كفاءات منح العقار الاقتصادي والمشروع المتعلق بأراضي الدولة، وقانون الغابات الجديد الذي يتواجد حاليا على طاولة مجلس الأمة، وقانون الإجراءات الجزائية والعقوبات.



تتراوح بين 21 و35 بالمائة من الأجر القاعدي

الحكومة تضبط آليات الاستفادة من منحة الجنوب بالولايات الجديدة

حددت تعليمية وزارية مشتركة كفاءات الاستفادة من تعويض المنطقة في الولايات العشر المستحدثة نهاية سنة 2019 بالجنوب، علما أن المنحة تحسب على أساس الأجر القاعدي للموظف، وهي محصورة بين نسبي 7٪ و35٪ حسب المنطقة (الولاية وبلدية العمل).

وعند [استحداثها](#) كانت هذه المنحة تشمل ولايات: تمنراست، إليزي، أدرار، تندوف، بشار، ورقلة، الوادي، بسكرة، [غرداية](#)، النعامة، البيض، الجلفة، الأغواط، تبسة، المسيلة، خنشلة، سعيدة.

وأوضحت تعليمية وزارية موقعة من طرف وزير الداخلية إبراهيم مراد، والمالية لعزیز فايد، إضافة إلى المدير العام للوظيفة العمومية بلقاسم بوشمال، بتاريخ 23 أوت الماضي، اطلعت عليها "الشروق"، أن

ولايات تيميمون وبرج باجي مختار وإن قزام وجانت، إضافة إلى ولايتي المغير وأولاد جلال، ستستفيد من تعويض المنطقة تبعا للتصنيف الصادر سنة 1993.

ووفق التعليم، تم إدراج ولايات تيميمون وبرج باجي مختار وجانت ضمن المجموعة الفرعية "أ-1"، ونسبة التعويض في هذه المجموعة 35 بالمائة من الأجر القاعدي، وتم إدراج إن قزام في المجموعة "أ-2" ونسبة التعويض فيها 31.5 بالمائة، أما المغير وأولاد جلال فصنفتا في المجموعة "ب-2"، التي تبلغ نسبة التعويض فيها 21 بالمائة.

وحسب القرار، تم الإبقاء على نفس الحقوق المكتسبة للمستخدمين الذين يعملون بولايات إن صالح وبني عباس وتوقرت، كما تم إدراج ولايتي إن صالح وبني عباس في المجموعة "أ-1" التي تبلغ نسبة التعويض فيها 35 بالمائة، أما ولايات توقرت في المجموعة "ب-1" ونسبة التعويض فيها 24.5 بالمائة، والمنبعة في المجموعة "أ-2" ونسبة التعويض 31.5 بالمائة.



وزارة المالية
MINISTRY OF FINANCE

Bonne lecture

💡 Avez-vous des questions?
Contactez nous sur :

✉️ dc@mf.gov.dz

☎️ Poste: 2784

www.mf.gov.dz



@MFinance_dz



@MFinancesdz



وزارة المالية الجزائرية MFINANCES CHANNEL



Copyright © MINISTÈRE DES FINANCES
Immeuble Ahmed Francis, Cité Malki, Benaknoun - Alger